



16ème législature

| | | |
|--|---|--|
| Question N° : 4209 | De M. Kévin Pfeffer (Rassemblement National - Moselle) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Santé et prévention | | Ministère attributaire > Santé et prévention |
| Rubrique >établissements de santé | Tête d'analyse >Investissements nécessaires pour l'hôpital de Forbach | Analyse > Investissements nécessaires pour l'hôpital de Forbach. |
| Question publiée au JO le : 20/12/2022 Réponse publiée au JO le : 04/04/2023 page : 3172 | | |

Texte de la question

M. Kévin Pfeffer alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur les investissements indispensables dans le centre hospitalier Marie-Madeleine de Forbach. L'hôpital Marie-Madeleine est un pôle majeur de santé publique en Moselle-est. Le centre hospitalier emploie presque un millier de personnes, dont une centaine de médecins. L'établissement est une référence dans plusieurs spécialités comme la neurologie, la pneumologie, les soins intensifs en cardiologie. Son pôle chirurgie comporte des services en traumatologie, stomatologie, ORL, chirurgie digestive. Le pôle d'excellence mère-enfant de Marie-Madeleine est de niveau 2 B pour la maternité, la pédiatrie, avec le seul service de néonatalogie de l'est mosellan. Les urgences enregistrent plus de 45 000 passages par an, en constante hausse. Depuis plusieurs mois, le personnel soignant alerte M. le député sur la qualité de leur outil de travail et le confort des patients dans certains services alors que l'hôpital est vieillissant et arrive au bout de ses capacités. En effet, la configuration de l'hôpital, inauguré en 1981, ne correspond plus aux standards actuels. L'épidémie de covid a mis en évidence le taux trop important de chambres à deux lits, les locaux administratifs sont trop étroits et certains secteurs de l'hôpital sont vétustes et présentent des problèmes d'accessibilité. La presse s'est fait écho d'un dossier déposé pour la construction d'un nouveau centre hospitalier déposé auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand Est et du ministère. Les articles précisent que l'idée d'une extension sur le site actuel a été écartée. Pourtant, l'emplacement actuel s'avère idéal et la recherche d'un nouveau site d'implantation ne sera pas chose aisée. M. le député souhaiterait donc savoir si le ministère a déjà étudié ce dossier et les suites qui lui seront données. Il le questionne également sur le calendrier prévisionnel d'une construction-rénovation et, au vu des délais évoqués, alerte sur l'urgence de ce dossier.

Texte de la réponse

Les besoins de modernisation de l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach sont bien identifiés par l'agence régionale de santé et les réflexions sont en cours. Dès début 2021, un comité de pilotage a été mis en place par l'établissement associant à la fois les usagers, les élus de Forbach et de Saint-Avold, toute la communauté hospitalière et les organisations syndicales afin de réfléchir à la modernisation du site hospitalier de Forbach. L'ensemble des réflexions des groupes de travail a été présenté régulièrement au sein des instances de l'établissement. Ces discussions ont été reprises dans le cadre de la démarche des investissements Ségur en santé. Plusieurs scénarios ont été envisagés dont notamment une extension du site existant ou une reconstruction complète sur un autre site. Si la modernisation de l'établissement s'avère nécessaire, une décision n'a pu encore être prise dans le cadre des travaux Ségur, car le projet nécessite encore d'être affiné tant dans son contenu, qu'au regard des différents



scénarios possibles. Les investissements doivent également s'inscrire dans un projet de territoire en cohérence avec les différentes filières de soins qui sont constituées ou en cours de constitution et devront être assurés dans des conditions qui soient soutenables pour l'établissement. Les discussions se poursuivront en 2023 pour définir le niveau d'investissements et les modalités de réalisation.